

MAIRIE



## Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal

L'an deux mille vingt-deux, le quatorze avril à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de LIT ET MIXE, dûment convoqué le 08 avril 2022, s'est réuni en session ordinaire à la mairie de LIT ET MIXE, sous la présidence de M. Gérard NAPIAS, Maire.

**PRESENTS :** Mme M. J. RUSKONE – M. J. WATIER – M. D. DUFAU - Mme I. LESBATS – M. S. LABAT - - Mme L. LESBATS – Mme I. DUPONT - Mme C. LACOSTE – Mme S. CHAMPILOU - Mme V. DOUET - - Mme C. GUILLET - M. C. VIGNEAU M. T. LAMARQUE - - M. G. VILLENAVE – M. F. PEHAU - M. T. DEVERT - Mme E. TROUILLET

Mmes CHAMPILOU et DOUET sont élues secrétaires de séance.

**Absent :** M. S. GILBERT donne procuration à M. Jean WATIER

**Membres en exercice : 19      Présents : 18      Procuration : 1**

Envoyé en préfecture le 15/04/2022

Reçu en préfecture le 15/04/2022

ID : 040-214001570-20220415-DE\_24\_2022-BF

24/2022



### **OBJET : Approbation du Budget Primitif du Camping Municipal pour l'exercice 2022.**

Le Conseil Municipal à l'unanimité, délibérant sur le budget primitif de l'exercice 2022, dressé par M. Jean WATIER, Adjoint au Maire, après s'être fait présenter le budget primitif et ses annexes pour l'exercice considéré :

① Lui donne acte de la présentation faite du budget primitif, lequel peut se résumer ainsi :

	Dépenses section de FONCTIONNEMENT	Recettes section de FONCTIONNEMENT
Crédits votés au titre du présent budget	2 139 541,82 €	1 662 200,00 €
Reste à réaliser n-1		
Résultat fonctionnement reporté		477 341,82 €
<b>TOTAL</b>	<b>2 139 541,82 €</b>	<b>2 139 541,82 €</b>
	Dépenses section de INVESTISSEMENT	Recettes section de INVESTISSEMENT
Crédits votés au titre du présent budget	698 647,40 €	604 665,91 €
Reste à réaliser n-1	150 000,00 €	
Résultat d'investissement reporté		243 981,49 €
<b>TOTAL</b>	<b>848 647,40 €</b>	<b>848 647,40 €</b>
<b>TOTAL BUDGET</b>	<b>2 988 189,22 €</b>	<b>2 988 189,22 €</b>

② Reconnaît la sincérité des restes à réaliser,

③ Vote et arrête les inscriptions budgétaires telles que résumées ci-dessus.

Monsieur le Maire est autorisé à signer toutes les pièces concernant la présente délibération.

*Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.*

*Au registre sont les signatures.*

*Pour copie conforme*

**Le Maire.**

**Gérard NAPIAS**

